



**HAL**  
open science

## Licence Langues, littératures et civilisations étrangères (LLCE)

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Langues, littératures et civilisations étrangères (LLCE). 2011, Université de Caen Normandie - UNICAEN. hceres-02036211

**HAL Id: hceres-02036211**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036211v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Evaluation des diplômes Licences – Vague B

## ACADÉMIE : CAEN

Établissement : Université de Caen Basse Normandie

Demande n° S3LI120000692

Domaine : Arts, lettres, langues / Sciences humaines et sociales

Mention : Langues, littératures et civilisations étrangères

## Présentation de la mention

La mention Langues, littératures et civilisations étrangères fédère six spécialités (anglais, allemand, espagnol, italien, russe et études nordiques) qui, à partir d'un socle commun de connaissances, permettent à l'étudiant d'acquérir, grâce aux outils multimédia et à l'enseignement dans la langue de la spécialité, des compétences opérationnelles en communication orale et écrite tout en développant ses capacités analytiques et rédactionnelles avec une réflexion approfondie sur un ensemble de questions politiques, sociales, historiques et esthétiques.

Avec la création d'un parcours « orientation » en L1 et l'obligation de suivre, dans un système majeure/mineure, des enseignements en LV2 sur l'ensemble de la formation, l'étudiant est au cœur d'un dispositif qui, en privilégiant une progressivité dans les méthodes et les contenus, lui donne les moyens de conforter son orientation et d'affiner son projet professionnel pour lequel il bénéficie d'éclairages croisés.

Si les métiers de l'enseignement et de la recherche sont prioritairement visés, d'autres champs professionnels sont accessibles avec ou sans formation complémentaire.

## Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	463
Nombre d'inscrits en L2	206
Nombre d'inscrits en L3	232
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	NR
% d'abandon en L1	NR
% de réussite en 3 ans	63 %
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	46 %
% d'insertion professionnelle	NR



# Bilan de l'évaluation

## • Appréciation globale :

La licence mention Langues, littératures et civilisations étrangères propose, en favorisant les synergies entre elles, une offre de formation s'appuyant sur une longue expérience au niveau des spécialités qui la composent et dont les objectifs disciplinaires spécifiques sont clairement identifiés. Avec un souci évident de progressivité, un cahier des charges a été établi, pour chaque spécialité, par sous-champ disciplinaire. L'accent est mis sur l'acquisition de compétences additionnelles avec obligation pour l'étudiant d'étudier une deuxième langue vivante, dans un système majeure/mineure, et sur les compétences transversales qui ont fait l'objet d'une réflexion approfondie avec élaboration d'un livret de compétences. En dehors d'un questionnaire en fin de L1 et L3, l'évaluation de la formation par les étudiants est embryonnaire et celle des enseignements UE par UE en gestation.

La procédure d'orientation active, avec tests de langue obligatoires, permet de détecter des difficultés éventuelles et de proposer des stratégies de remédiation avec éventuellement, pour les primo-entrants, préconisations de renforcement en langues. Complétant le nouveau parcours « orientation », les UE d'ouverture, représentant près de la moitié des enseignements en L1, permettent une réorientation, un renforcement ou une diversification disciplinaire. Les enseignements de mise à niveau accessibles sur la plateforme Moodle renforcent le recours au tutorat d'accompagnement de facture plus classique.

Si, à l'issue du L2, une poursuite des études vers des licences professionnelles à forte composante linguistique peut être envisagée, les enseignements proposés par spécialité sont en cohérence avec une poursuite des études vers plusieurs masters, recherche ou professionnels, proposés par l'UCBN. Même si la mention peut en théorie s'appuyer sur un ensemble impressionnant de 90 universités étrangères partenaires pouvant accueillir un total de 170 étudiants, les étudiants de licence semblent relativement peu concernés, ces mobilités étant, pour l'essentiel, effectuées en M1. En dehors d'un stage d'observation en milieu scolaire dans le cadre de l'option « Préprofessionnalisation aux métiers de l'enseignement » au semestre 5, la pratique des stages n'est pas intégrée dans la culture de la mention.

L'équipe pédagogique (composée de 119 personnes dont 15 PR) regroupe l'ensemble des spécialités qui, au niveau opérationnel, ont mis en place, avec quelques variantes, une structure par année d'études. Le pilotage de la mention est, au niveau stratégique, assuré par une Commission des études, qui, constituée au sein de l'UFR des Langues Vivantes Etrangères, évalue la pertinence des contenus et veille à l'homogénéité de la mention en contrôlant les tendances centrifuges inhérentes à une formation multi-spécialités. L'information aux lycéens passe par un ensemble de dispositifs classiques et éprouvés dont certains contribuent indiscutablement à valoriser la formation.

## • Points forts :

- Identification détaillée et argumentée, par spécialité, du contenu des enseignements abordés dans un souci de progressivité et d'adaptation à des publics variés.
- Souci de permettre aux étudiants d'acquérir un ensemble de compétences additionnelles en particulier avec l'obligation de suivre une LV2 avec un système majeure/mineure.
- UE optionnelles multi-fonctions : orientation, renforcement et diversification disciplinaires.
- Importance donnée aux compétences transversales avec mise en œuvre d'un livret de compétences.
- Efficacité des dispositifs d'orientation active pouvant déboucher sur des stratégies de remédiation.
- Création en L1 du parcours « orientation » parallèlement au parcours « spécialité ».
- Actions correctives mises en place par une équipe pédagogique réactive.
- Existence d'une double structure de gouvernance (opérationnelle et stratégique) pour homogénéiser la mention tout en préservant les spécificités disciplinaires.

## • Points faibles :

- Dispositifs d'évaluation de la formation limités et seulement à l'état de projet pour l'évaluation des enseignements UE par UE.
- Dossier s'appuyant essentiellement sur les données chiffrées, non analysées, extraites des enquêtes diligentées par l'Office Régional des Formations Supérieures.
- Absence totale d'informations sur l'insertion professionnelle et aucune analyse des données chiffrées sur le devenir des sortants non diplômés.
- Encouragement seulement théorique à une mobilité internationale majoritairement pratiquée en M1.
- Stages optionnels limités à la préprofessionnalisation aux métiers de l'enseignement.



## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

## Recommandations pour l'établissement

- Il serait souhaitable que des initiatives soient prises pour doter rapidement la mention d'un ensemble de dispositifs d'évaluation de la formation et des enseignements.
- Il conviendrait de mettre en place les indicateurs appropriés pour mesurer l'efficacité de l'insertion professionnelle, et donc de la formation, et avoir une meilleure connaissance du devenir des non-diplômés.
- La mobilité internationale, pratiquée aujourd'hui majoritairement en M1, devrait pouvoir être accessible aux étudiants inscrits en L3 et faire l'objet d'un dispositif de validation approprié.
- La pratique des stages devrait pouvoir être intégrée dans la culture de la mention en cohérence avec l'importance donnée au projet professionnel, à la professionnalisation et à l'acquisition de compétences transversales.